

Communiqué de presse

Alerte canicule : appel à la solidarité lancé aux Neuchâteloises et Neuchâtelois pour protéger les personnes âgées isolées

Le canton de Neuchâtel va connaître une période de canicule de degré 3 du mardi 7 juillet au lundi 13 juillet. MétéoSuisse annonce des températures atteignant 35 degrés en plaine. Les Autorités sanitaires cantonales lancent un appel à la vigilance collective envers les personnes âgées vivant seules à domicile.

MétéoSuisse lance ce mardi 7 juillet 2026 un préavis d'une alerte canicule de degré 3 jusqu'au lundi 13 juillet au moins, et ce en-dessous de 800 mètres d'altitude. Des températures maximales entre 31 et 35 degrés sont attendues durant la journée. Les températures minimales nocturnes devraient se situer entre 15 et 23 degrés. Durant cette période où les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves sur la santé, les Autorités sanitaires cantonales invitent l'ensemble de la population à porter une attention particulière aux personnes âgées vivant seules à leur domicile.

Les données préliminaires du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) indiquent en effet que la majorité des patient-e-s hospitalisés en raison le dernier épisode caniculaire souffrait de déshydratation, était âgée de plus de 85 ans et vivait seule à domicile. L'isolement social est un facteur de risque majeur, aggravant la vulnérabilité physique face à la chaleur extrême.

Comment agir concrètement ?

Une brève visite ou un appel téléphonique peuvent faire toute la différence. Lors de ces contacts, il faut veiller à vérifier deux points essentiels :

- l'hydratation : s'assurer que la personne boit régulièrement et suffisamment, même sans sensation de soif
- l'état de conscience : vérifier qu'il n'y a aucune altération de la lucidité ou de signes de confusion.

En cas de doute ou de constat de la détérioration de l'état de santé, il est nécessaire de contacter immédiatement son médecin traitant. En cas d'urgence avérée ou vitale, composer le numéro d'urgence 144.

Contact :

**Dr. Laurent Kaufmann, médecin cantonal, service cantonal de la santé publique,
tél. 032 889 62 00.**

Neuchâtel, le 7 juillet 2026